



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-944>

Département(s) de publication : 28

Annonce n° 26-944

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-81043

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Chartres (28)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21280085800012

Ville : Chartres

Code postal : 28019

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ville de Chartres

Département(s) de publication : 28

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Affaire 25V031 : Gestion et fourniture des abonnements aux publications périodiques (papier et numériques) pour les services de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole, du CCAS et du CIAS

Code CPV principal - Descripteur principal : 22200000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Affaire 25V031 : Gestion et fourniture des abonnements aux publications périodiques (papier et numériques) pour les services de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole, du CCAS et du CIAS

Critères d'attribution : Prix : 50% Qualité des réclamations : 30% Moyens humains : 10% Qualité catalogue et site internet : 10%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Accord-cadre 2025162 notifié le 24/12/2025 à la société A2 PRESS domiciliée 27 boulevard de Launay à Nantes cedex 9 (49944). SIRET : 48239985400017. La Ville de Chartres agit également pour le compte de Chartres métropole, le CCAS et le CIAS. L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification ou jusqu'à atteinte du montant maximum, reconductible 3 fois dans les

mêmes conditions que la période initiale. Il est conclu sans montant minimum et avec un maximum de 51 250 EUR HT par période d'exécution. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum. Financement : ressources propres Les pièces du marché seront communiquées sur demande écrite adressée à : par voie postale à Mairie de Chartres - service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex ou par courriel à marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/01/2026